



# Info Vétéo

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
de la Protection des Populations de la Haute-Saône



## Lu pour vous

### Peste porcine africaine

[Dernières actualités sur les pestes porcines](#)

[Thématique peste porcine africaine](#)  
[PPA : agir pour prévenir](#)

[PPA : un bilan d'étape encourageant, des mesures complémentaires de prévention](#)

### FCO

[BTY-B Infection transplacentaire](#)

### Influenza aviaire

[Dernières actualités sur les pestes aviaires](#)

### Bulletin épidémiologique

[En ligne – Télécharger le numéro 86](#)

[Les outils connectés en apiculture : évaluation de leurs applications auprès des apiculteurs français](#)

### Plateforme ESA

[Actualité](#)

[Carte interactive multi-maladies](#)  
[Modalités d'infirmité d'une suspicion émise en avril 2018 relative à l'introduction du petit coléoptère des ruches \(\*Aethina tumida\*\) en France](#)

### Antibiotique

[Antibiotiques : quand les bactéries font de la résistance](#)

[Un mécanisme d'antibiorésistance inédit](#)  
[Distinguer résistance et résilience pour utiliser les antibiotiques plus efficacement](#)

### Abeilles

[Les outils connectés en apiculture : évaluation de leurs applications auprès des apiculteurs français](#)

### Production et Filières

[Ce qu'il faut savoir sur le Brexit](#)

### Santé animale

[Impact de la température sur la mortalité bovine](#)

### Alimentation

[Intelligence artificielle dans les services publics : le ministère de l'Agriculture se distingue](#)  
[Alim'confiance : les résultats des contrôles sanitaires accessibles à tous](#)

### Santé publique

[Découverte du mécanisme employé par les cellules tumorales pour éliminer leurs voisines \(Institut Pasteur\)](#)  
[Comment des pathogènes humains peuvent émerger de l'environnement](#)

### Mes démarches

[Demander une habilitation sanitaire](#)

## Edito

Les débats sur le rôle de vétérinaire comme sentinelle au carrefour du vivant lors de la journée nationale vétérinaire du 07 février dernier ont rappelé la diversité des compétences mobilisées par la profession vétérinaire dans l'intérêt des trois santés : humaine, animale et environnementale. Ce numéro d'info vétéo en est une illustration à travers vos actions en matière de traçabilité de la chaîne alimentaire, de protection animale ou suivi sanitaire des élevages. Merci pour votre investissement.

**Thomas CLÉMENT**

## Actualités

### Identification des équidés

Conformément aux dispositions de l'annexe II de l'arrêté du 25 juin 2018 relatif à l'identification des équidés, l'identificateur doit se conformer au cahier des charges établi par l'IFCE et consultable sur le site IFCE.

#### **Certification d'identité :**

**Pose d'un transpondeur :** s'assurer avant toute pose de transpondeur que l'équidé n'en est pas déjà muni.

**Vérification du numéro de transpondeur :** depuis 2013, une certification d'identité suffit dans certains cas pour enregistrer un **équidé importé** dans la base SIRE ou pour faire la demande d'un duplicata. **Tout identificateur engage donc sa responsabilité** sur l'identité de l'équidé qui lui est présenté.

**Contrôle d'identité de la mère :** lors de l'identification d'un poulain sous la mère, il est obligatoire de contrôler l'identité de la mère (puce et signalement) et de le noter dans son document d'identification, dans la partie contrôle d'identité (date, tampon, motif et signature de l'identificateur)

**Envoi des documents :** lors de l'identification, le premier volet (blanc) doit être adressé au SIRE pour enregistrement **dans les 8 jours suivant le relevé de signalement** et ne doit **en aucun cas être remis à l'éleveur** (l'édition et l'envoi au propriétaire du document d'identification ne sont réalisés qu'après paiement).

Jean-Pierre BOULET Technicien des services vétérinaires – DDCSPP 70

Pour en savoir plus :

- [Cahier des charges de l'Ifce relatif à l'identification, l'enregistrement et la certification des origines des équidés](#)
- [Arrêté du 25 juin 2018](#) relatif à l'identification des équidés

### Protection animale : une thèse sur l'information du consommateur

Une des actions du « plan bien-être animal 2016 – 2020 » vise à « mettre à disposition des consommateurs une information objective sur la définition du bien-être animal et sa déclinaison en élevage [...] ». Elle doit aboutir à un projet de quinze articles sur le bien-être animal en élevage à diffuser sur le site internet du MAA ainsi que les modalités pour atteindre le grand public. Une thèse de doctorat vétérinaire est rédigée et soutenue en ce sens. Sont également abordés les contextes scientifique, historique et sociétal, indispensables au cadrage de la mission, ainsi que la méthode d'information la plus directe du consommateur : l'étiquetage et son lien avec le bien-être animal.

Pour en savoir plus : [Thèse de Marie BARLOY](#)

## Vous avez reçu...

- 25/01/19 : Pestes Porcines (PP) - Surveillance événementielle et gestion des suspicions
- 25/01/19 : PP - Bilan des visites effectuées par la DDCSPP70 en élevages de porcs

## Numéros utiles...

- **Préfecture** : 03 84 77 70 00 - Elle pourra joindre les cadres d'astreinte de la DDCSPP

- **Abattoir à Luxeuil-les-Bains** : 03 84 40 21 13

Abattoir susceptible de recevoir des animaux accidentés et transportables

- **Equarrissage (Atemax)** : 0800 600 300 ou 0825 771 281

- **LDVH 70** : 03 84 95 77 70

Jours fériés et we (P. LE HONG) : pierre.le-hong@haute-saone.fr ou 06 85 78 35 65 (réponse dans la demi-journée).

## Arrivées/Départs...

### Arrivées :

- Camille COURTOISIER, agent contractuel chargée de l'assurance qualité et d'appui en santé et protection animale
- Edda HAAS, préposée sanitaire contractuelle à l'abattoir de Pusey
- Jean François DESMARTIN, chef de service adjoint sécurité sanitaire des aliments

### Départs :

- Jean-Pierre LABRE, technicien des services vétérinaires décédé le 26 janvier 2019
- Sandrine PELARD, technicienne des services vétérinaires – sécurité sanitaire des aliments
- Stéphanie TISSERAND, technicienne des services vétérinaires - environnement

## Échéances prochaines...

### Formations continues en région :

[Cliquer pour voir les propositions de formations continues.](#)

### Donnez votre avis ou faites des propositions...

[philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr](mailto:philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr)

### La DDCSPP 70 recrute

Tout au long de l'année, la DDCSPP est susceptible de recruter des vétérinaires pour diverses missions notamment d'inspection (abattoir et/ou atelier de traitement de gibier), ou de certification à l'exportation. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à court ou moyen terme, à vous manifester.

**Contact** : Thomas CLEMENT  
(Tél : 03 84 96 17 03)

## Visite sanitaire ovine et caprine 2019

Elle reste sur un rythme bisannuel et rémunérée 8 AMV, soit 134,30 € en 2019 et 136,13 € en 2020. Les cheptels (≥ 30 brebis ou ≥ 25 chèvres âgées de plus de 6 mois) sont à visiter :

- En 2019 pour les numéros EDE impairs (télédéclaration avant le 31 janvier 2020),
  - En 2020 pour les numéros EDE pairs (télédéclaration avant le 31 janvier 2021).
- Le questionnaire de 21 questions est consacré aux risques et à la toxicité des antiparasitaires externes ou internes notamment :
- le risque pour les utilisateurs
  - la toxicité pour l'environnement à travers les déjections ou les bains d'antiparasitaires externes par exemple,
  - la toxicité pour les consommateurs du fait de délais d'attente
  - le risque d'émergence de résistances aux anthelminthiques avec les pratiques à risque (traitements collectifs et/ou fréquents, sous-dosage, molécules lipophiles, pour-on, traitements en fin d'hiver ou après une sécheresse...).
- L'échange sur ce questionnaire devrait inciter l'éleveur à demander des diagnostics parasitologiques (coproscopie...) et à mettre en place des traitements sélectifs.

*Pour en savoir plus* : [DGAL/SDSPA/2019-71](#) du 29-01-2019. *Visite sanitaire petits ruminants* : Campagne 2019-2020, bonne utilisation des antiparasitaires

## Points d'amélioration

### Aptitude au transport

Le règlement (CE) n° 1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport prévoit notamment que les animaux blessés ou présentant des faiblesses physiologiques ne sont pas considérés comme pouvant être transportés.

Une dérogation existe cependant pour les bovins, porcins et chevaux accidentés depuis moins de 48 h, accompagnés d'un Certificat Vétérinaire d'Information (CVI) spécifique pour le transport à l'abattoir des animaux vivants accidentés, qui peuvent être acheminés vers l'abattoir aux conditions suivantes :

- l'animal n'est que légèrement blessé ;
- il est capable de se déplacer par lui-même, sans assistance et sans souffrance supplémentaire ;
- il est accompagné d'un CVI rédigé par le vétérinaire l'ayant examiné, qui atteste de son aptitude au transport.

Pour les animaux accidentés aptes à l'abattage mais inaptes au transport à l'abattoir, il convient d'utiliser le modèle spécifique de CVI devant accompagner à l'abattoir la carcasse d'un animal abattu sur son lieu de détention, qui peut être téléchargé sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/> ( taper le mot-clé CVI dans le moteur de recherche de la page). S'y trouvent également des précisions sur l'utilisation de ce document ainsi que sur l'évaluation de l'aptitude au transport.

*Pour en savoir plus* :

*Guide de non transportabilité des bovins vers l'abattoir Interbev 2007* : [https://www.oaba.fr/pdf/guide\\_transportabilite\\_bovins.pdf](https://www.oaba.fr/pdf/guide_transportabilite_bovins.pdf)

## Bilans

### Bilan des visites sanitaires en 2018

<b>Visites sanitaires bovines</b>	98,46 %	2 <sup>ème</sup> rang national
<b>Visites sanitaires petits ruminants</b>	95,38 %	3 <sup>ème</sup> rang national VSOC réalisées sur 2 ans (en 2019 – VSP n° EdE impairs) (en 2020 – VSP n° EdE pairs)
<b>Visites sanitaires avicoles</b>	87,50 %	VSA non réalisée en 2018 reportée sur 2019 (1 VSA pour le département)
<b>Visites sanitaires porcines</b>	74,00 %	VSP réalisées sur 2 ans (en 2018 – VSP n° EdE pairs) (en 2019 – VSP n° EdE impairs + VSP non réalisées en 2018)